

oyage visites comprises 460 euros. Il est demandé de verser un acompte de 230 euros avant le 31 janvier pour confirmer l'inscription. Il reste encore 8 places, inscrivez-vous rapidement au 05 569 70 98 ou au 06 43 13 90 00. La soirée se terminait par la dégustation de la galette des pois.

■ LA CROISILLE-SUR-BRIANCE

C'était le temps des fleurs...

Samedi soir à La Croisille, c'était le temps de fleurs avec la remise des récompenses du concours des villages fleuris pour la 61e campagne de fleurissement. Pour mémoire les critères d'appréciation sont entre autres la qualité du fleurissement, la qualité esthétique des supports, l'harmonie des couleurs, la mise en valeur du bâti, la qualité des végétaux et la participation à l'embellissement de la commune.

Et les habitants concourent dans les catégories suivantes : Catégorie Maison avec jardin visible de la rue, Catégorie décor floral installé sur

la voie publique, Catégorie balcon ou terrasse. Catégorie commerce et café-restaurant et Catégorie Ferme. Cette année ce n'est pas moins de 20 Crozillauds qui se sont vus remettre des récompenses avec deux prix au niveau départemental pour Aija Schmitt dans la catégorie Décor sur la voie

publique et Gérald Wallis pour son parc fleuri.

Un prix spécial de la municipalité a été attribué à Jeannine Mazeaud pour son civisme et l'effort qu'elle fait toute l'année pour entretenir bénévolement les parterres de fleurs devant la mairie et sur la place.



Arlette Demar a été élue membre d'Administration. Jeannine Lemoine, Claude Chadelaud et des personnes désignées vérifient les comptes.

